

UNGULATA

La classification des Ongulés qui se trouve à la base de l'ordre dans lequel sont ici traitées les espèces vivant dans la région du Parc National Albert, est conforme aux vues que j'ai exposées antérieurement ⁽¹⁾ et s'écarte un peu de l'arrangement admis par MAX WEBER dans son ouvrage : *Die Säugetiere* (1928). Les modifications que j'apporte à cette dernière classification résultent de l'étude des extrémités et de la dentition des Ongulés. Les groupes génétiquement les plus éloignés l'un de l'autre se trouvent au début et à la fin de la série ci-dessous ⁽²⁾.

I. PRAEMESAXONIA.

Orycteropidae ⁽³⁾.

II. MESAXONIA.

Procaridae,

Equidae,

Rhinocerotidae,

(*Tapiridae*),

Elephantidae,

Dugongidae } *Sirenia*.

Trichechidae }

III. PARAXONIA.

1. BUNODONTIA :

Hippopotamidae,

Suidae.

2. SELENODONTIA OU RUMINANTIA :

a) Elaphoidea :

Tragulidae,

Cervidae;

b) Tauroidea (ou Cavicornia) :

Bovidae seu *Antilopidae*,

Giraffidae;

c) Cameloidea (ou Tylopoda) :

(*Camelidae*).

⁽¹⁾ Voir dans la liste bibliographique à la fin de ce fascicule, mes travaux de 1936 (*e*) et (*h*), de 1937 (*i*) et de 1941 (*q*, *r*, *s*).

⁽²⁾ Les familles n'ayant pas de représentants vivant (tout au moins à l'état libre) en Afrique, sont mises entre parenthèses.

⁽³⁾ Voir HEUVELMANS, B., 1939.

Famille PROCAVIIDAE

Dendrohyrax arboreus adolfi-friederici (BRAUER).*Procavia (Dendrohyrax) adolfi-friederici* BRAUER, 1913.*Procavia (Heterohyrax) schubotzi* BRAUER, 1913.*Procavia (Heterohyrax) helgei* LÖNNBERG et GYLDENSTOLPE, 1925.*Dendrohyrax arboreus adolfi-friederici* FRECHKOP, 1938; G. M. ALLEN, 1939.

Noms vernaculaires : « Belele », « Mbelele », « Mperere ».

82 spécimens rapportés (9 mâles, 17 femelles, 2 individus dont le sexe n'était pas annoté, et 54 peaux indigènes) :

N° 201, ♀ } Peaux et écorchés conservés dans
N° 202, ♀ } du formol.N° 203, ♂ }
N° 204, ♀ } Conservés entiers dans du formol.N° 205, ♂ }
N° 206, ♀ } Conservé en alcool (pour squelette).

N° 207, ♀

N° 208, ♂

N° 209, ♀

N° 210, ♂

N° 211, ♂

N° 212, ♀

N° 213, ♀

N° 214, ♀

N° 215, ♂

N° 216, ♀

N° 217, ♀

N° 218, ♂

N° 219, ♀

N° 220, ♀

N° 221, ♂

N° 222, ♀

N° 359, ♀

N° 361, ♀

N° 363, ♀

N° 541, (adulte).

N° 581, (juvénile,

N° 588, ♂

N° 655 à 708 inclus.

N° 359, ♀ Munigi (alt. 2.000 m.), 17.III.1938.

N° 361, ♀ (juvénile). Kibati (alt. 1.900 m.), 20.III.1938. [Peaux et crânes.]

N° 363, ♀ (juvénile). Munigi, 17.III.1938.

N° 541, (adulte). Peau seulement (achat). Kibati, avril 1938.

N° 581, (juvénile, tiré de jour par l'auteur). Djomba (alt. 1.800 m.), 7.V.1938.

N° 588, ♂ Tiré la nuit sur la route entre Rugari (alt. 1.800 m.) et Goma

N° 655 à 708 inclus. Peaux de préparation indigène achetées à Rugari, en

février 1938.

Pris aux pièges ou tués
par des indigènes Batwa
près de Rugari (alt. 2.000
m.), du 27 au 29.I.1938.

Les femelles n^{os} 202, 216 et 359 avaient des foetus dans leurs matrices (respectivement : 2, 2 et 1 foetus); ces foetus ont été fixés au liquide de Bouin et conservés en alcool ⁽¹⁾. J'ai également conservé la matrice du n^o 206 et sa glande dorsale fixées au Bouin.

Quatre Damans, capturés à Rugari le 29 janvier, ont vécu chez moi en cage, à Rutshuru, pendant une dizaine de jours, nourris avec de l'oseille sauvage (*Rumex maderensis*) qui pousse sur la lave ancienne. Je n'ai pu garder plus longtemps ces animaux vivants, l'un d'eux (le n^o 222) étant mort (de diarrhée ?) le 7 février, les trois autres le lendemain ou deux jours plus tard ⁽²⁾.

Famille ELEPHANTIDAE

Loxodonta africana (BLUMENBACH).

Elephas africanus BLUMENBACH, 1797.

Loxodonta capensis F. CUVIER, 1827.

Nom vernaculaire : « Tembo ».

N'ayant pas été chargé de rapporter des spécimens du genre *Loxodonta*, j'ai cependant deux raisons pour m'arrêter ici assez longuement sur cet Ongulé.

Premièrement, je peux affirmer avec certitude qu'il y a deux sous-espèces d'Éléphant (si pas deux espèces) dans le Parc National Albert.

En effet, une chance extraordinaire m'a permis d'observer, en compagnie du Commandant E. HUBERT et du regretté Colonel H. HACKARS, le 19 mai 1938 au Nord du lac Édouard, à Ishango, au déversoir de la Semliki, sur la rive orientale de la rivière, deux petits troupeaux d'Éléphants pâtureant l'un à côté de l'autre et à une centaine de mètres de notre campement. L'un des troupeaux se composait d'Éléphants de taille plus grande et dont la peau était gris brunâtre; l'autre comprenait des individus mesurant environ trois quarts de la hauteur des spécimens du premier troupeau et ayant la peau de couleur brun foncé noirâtre. Les deux troupeaux se déplaçaient l'un à côté de l'autre sans pénétrer l'un dans l'autre. Il semblait que chaque troupeau avait un contour variable, réunissant les individus se trouvant à sa périphérie et impénétrable pour l'autre troupeau. Les Éléphants plus grands et à peau grisâtre étaient de ce type que j'avais déjà vu de nom-

(1) Ces foetus m'ont fourni la possibilité d'examiner le placenta du Damans et de trouver un principe important de l'embryologie des Mammifères (1941, *q* et *r*).

(2) BEDFORD, G. A. H. (1932, Proc. Zool. Soc. London, pp. 709-730) indique pour l'espèce ici traitée, les parasites externes suivants (famille des *Trichodectinae*, *Mallophaga*) : *Eurytrichodectes paradoxus* STOBBE, *Procavicola univirgata* (NEUMANN), *Procavicola neumanni* (STOBBE), *Procavicola congoensis* (FERRIS), *Dasyonyx validus* BEDFORD (= *Trichodectis lindfieldi* FERRIS) et *Procaviphilus granulatus* (FERRIS).

breuses fois dans la plaine de la Rwindi et que j'aurais appelé l'Éléphant de savane si les Anglais ne lui avaient pas déjà donné le nom de « Bush Elephant ». Le troupeau dont les membres étaient de taille plus petite représentait, sans aucun doute, le type forestier, le « Forest Elephant » des Anglais ⁽¹⁾.

Ainsi, au Nord du lac Édouard, deux types d'Éléphants se côtoient exactement comme c'est ici le cas pour le Buffle noir de la savane et le Buffle rouge de la forêt.

Je n'ai pu m'approcher suffisamment des Éléphants pâturant à proximité de notre campement pour examiner de plus près la forme des oreilles chez les spécimens des deux types. Il me paraît cependant absolument certain que les spécimens de taille plus petite et de couleur plus foncée étaient de la sous-espèce *Loxodonta africana cyclotis* MATSCHIE, tandis que ceux de taille plus grande et de couleur plus claire étaient de la sous-espèce *Loxodonta africana oxyotis* MATSCHIE ⁽²⁾.

Le Dr CHRISTY (1924) est d'avis qu'il n'y a que deux types d'Éléphants africains :

1. L'Éléphant de forêt, qui, du Cameroun et de l'Ouest de l'Afrique est répandu, vers l'Est, jusqu'au « Western Rift », et

2. L'Éléphant de savane (« The Bush Elephant »), de taille plus grande, répandu dans le Sud et dans l'Est de l'Afrique (du Cap jusqu'en Abyssinie).

C'est aussi le point de vue de G. M. ALLEN (1939) qui ne reconnaît que deux espèces, respectivement désignées dans son ouvrage : *Loxodonta cyclotis* et *Loxodonta africana*.

Le Major P. OFFERMANN, Directeur du Service de Domestication des Éléphants de Gangala-na-Bodio, dans une note remise à l'Institut des Parcs Nationaux du Congo Belge, distingue également les deux types sus-indiqués d'Éléphants; en désignant *Loxodonta africana cyclotis* et *Loxodonta africana oxyotis* respectivement par les noms *Loxodonta africana cottoni* LYDEKKER et *Loxodonta africana cavendishi* LYDEKKER, il les caractérise comme suit :

Loxodonta africana cyclotis, ♂ mesurant tout au plus 3 m. de hauteur au garrot, la ♀, 2^m50;

Peau de teinte gris foncé, assez lisse;

Oreille arrondie et sans ourlet;

Pointes de défenses plutôt convergentes;

Habite la grande forêt, ses environs immédiats et les galeries forestières denses des rivières.

⁽¹⁾ Mon appareil photographique s'étant dérégulé, il m'a été, malheureusement, impossible de fixer l'inoubliable spectacle que présentaient les deux troupeaux pâturant côte à côte.

Concernant les races d'Éléphants africains voir : GARNER (1912), L. HECK (1925), LYDEKKER and DOLLMAN (1926), POHLE (1926), DOLLMAN (1934).

⁽²⁾ Bien que je sois d'accord avec G. M. ALLEN (1939) pour voir dans l'Éléphant de forêt une espèce différente de l'Éléphant de savane, je désigne provisoirement les deux formes comme des sous-espèces différentes pour éviter une des absurdités auxquelles nous conduit la règle de priorité dans la nomenclature zoologique. Il me semble, en effet, que si l'on désigne une espèce *Loxodonta cyclotis* et l'autre *Loxodonta africana oxyotis*, on a l'air de vouloir dire que la première n'est pas africaine. Comme il n'existe, en Afrique, qu'un genre d'Éléphantidés, l'adjectif « africain » devient superflu près du nom *Loxodonta*, mais doit être conservé en faveur de la règle de la priorité.

Loxodonta africana oxyotis, ♂ mesurant plus de 3^m60 au garrot (jusqu'à 3^m90).

Peau gris clair, très rugueuse;

Oreille de forme généralement triangulaire et à bord supérieur retombant en large ourlet;

Pointes de défenses plutôt divergentes;

Habite la savane peu boisée.

Mais le Major OFFERMANN distingue encore une troisième sorte d'Éléphants, l'Éléphant-nain, connu dans la région de la Station de Domestication sous le nom vernaculaire de « Abele » et qui vivrait au Nord d'Api et ne mesurerait que 1^m30 à 1^m40 de hauteur au garrot. L'aspect général de l'« Abele » serait celui des *Loxodonta africana cyclotis*, sauf la taille. Ceci me semble permettre de supposer que l'« Abele » n'est qu'un jeune « Tembo ». M. OFFERMANN qui a eu l'occasion d'observer la croissance de deux « Abele » avoue, d'ailleurs, que ceux-ci ayant été vendus en Amérique, il n'a pas pu continuer ses observations (1).

A l'heure actuelle, il semble toutefois qu'il n'existe dans le Parc National Albert que deux sous-espèces (ou deux espèces) du genre *Loxodonta*, ce qui n'exclut pas que chacune d'elles peut présenter des races locales correspondant à de nombreux noms techniques qu'on a appliqués aux Éléphants africains. Il est d'importance pour nous de savoir que les deux « sous-espèces » vivent dans le Parc National Albert :

Loxodonta africana cyclotis, dans la partie nord du Parc National Albert (vallée de la Semliki), où ses représentants sortent de la grande forêt et vont jusqu'au lac Edouard;

Loxodonta africana oxyotis, du lac Kivu jusque dans la vallée de la Semliki, où je les ai vu pâturant.

Le deuxième motif pour lequel je m'arrête ici plus longuement sur l'Éléphant est que je trouve dans l'exceptionnelle documentation photographique de l'Institut des Parcs Nationaux du Congo Belge des vues qui rendent les caractères et les attitudes de ce pachyderme que j'ai notés au cours de mon séjour au Parc National Albert et dont je saisis l'occasion de parler ici.

Les photographies reproduites sur les planches ci-après représentent toutes l'Éléphant de savane.

On rencontre cette forme dans le Parc National Albert le plus souvent comme individus isolés ou par petits groupes; ces derniers paraissent être, les uns, des associations d'individus réunis par des liens de parenté, d'autres, des associations amicales de mâles d'âge plus ou moins égal; on a plus rarement la chance de voir un grand troupeau.

Lorsqu'un petit troupeau (groupe) familial se déplace, on voit les individus marcher l'un derrière l'autre, le plus grand individu marchant en

(1) Il est possible que G. M. ALLEN ait raison de rapporter l'Éléphant-nain de la région du lac Léopold II, décrit par M. SCHOUTEDEN (1914) sous le nom de *Elephas africanus fransseni* (nom vernaculaire « Wakawaka »), de même que le *Elephas pumilio* NOACK (1906), au nombre de synonymes de *Loxodonta cyclotis*. En 1941, j'ai parlé de l'Éléphant-nain comme d'une espèce existante, n'ayant pas eu de preuves du contraire. (Voir, au sujet des Éléphants-nains : GARNER, 1912; DOLLMAN, 1934.)

tête, les autres le suivant à une distance à peu près égale l'un de l'autre; la figure 1 de la planche IX montre un pareil groupe passant près de Kibu, dans la plaine du lac Édouard. J'ai vu passer également un groupe de quatre individus près de Bitshumbi; leur allure affairée était l'amble et ils se dirigeaient vers l'Est; c'était au début du mois de mars. La photographie citée a été prise en janvier ⁽¹⁾.

Les grands troupeaux se déplacent comme des hardes dans lesquelles chaque groupe familial semble se tenir ensemble (pl. IX, fig. 2). De la route automobile entre le poste de Rutshuru et le camp de la Rwindi j'ai vu, en face du village de Katanda, un troupeau d'environ 300 individus venu s'abreuver et se baigner dans la Rutshuru.

Les individus qu'on rencontre isolément sont généralement des mâles nettement adultes ou même très âgés (pl. X, fig. 1 et pl. XI, fig. 2). On les voit tantôt occupés à cueillir les branches des buissons ou les fruits des arbres poussant dans la savane près des rivières (pl. X, fig. 2) ⁽²⁾; tantôt se poudrant avec de la poussière aspirée par la trompe. Ils restent ainsi occupés pendant des heures au même endroit. Les groupes amicaux de mâles restent également longtemps aux mêmes endroits, n'ayant à ces heures, semble-t-il, d'autres préoccupations que de rester tranquilles (pl. XI, fig. 1; photographie prise au mois de mai). A d'autres moments, les rencontres entre des mâles peuvent être tragiques, comme l'atteste la paire de défenses que j'ai pu voir au camp de la Rwindi et qui provenait d'un mâle tué par un autre mâle (au mois d'août; pl. XIII, fig. 2); il est probable que la raison du combat avait pour mobile une rivalité quelconque ⁽³⁾. Éprouvant le besoin d'eau autant pour des ablutions que pour s'abreuver, l'Éléphant semble préférer les heures de la soirée pour son bain (pl. XII et XIII). Près des lacs et rivières l'Éléphant rencontre les Buffles et les Hippopotames (pl. XIV, fig. 1), mais n'est nullement gêné par leur présence.

Bien que la structure de l'Éléphant soit très massive, son corps est doué d'une plasticité peu ordinaire : tantôt le garrot paraît plus haut que les lombes, tantôt c'est l'inverse; tantôt le corps paraît assez long, tantôt il semble extrêmement court, etc. Cette plasticité de sa charpente osseuse,

(1) A condition de noter régulièrement les circonstances de toutes les rencontres avec les Éléphants dans le Parc National Albert (lieu, date, heure, composition du groupe rencontré, direction du déplacement, etc.), on pourrait gagner au bout de quelques années d'observation, une idée nette sur la périodicité des phénomènes vitaux de l'Éléphant.

(2) Disséminant dans des bouses des graines non digérées, l'Éléphant contribue à la dispersion du Faux-figuier et (au Nord du lac Édouard) du palmier *Borassus*.

(3) Les défenses représentées sur la figure citée appartenaient, comme on peut en juger d'après leur taille (elles pèsent environ 50 kg. chacune), à un vieux mâle, tué peut-être par un mâle plus jeune. Bien que la longueur de ces défenses soit considérable, elle est loin de présenter un record. A la Station de Nairobi (Kenya) se trouve suspendue sous le toit du débarcadère, une défense d'Éléphant environ deux fois plus grande que celles de la photographie en question.

accompagnée des diverses positions qu'il donne à ses oreilles, à sa trompe et à sa queue, font que la silhouette de l'Éléphant est si variable que deux photographies de cet animal diffèrent parfois au point que l'on pourrait se demander si elles ne représentent pas divers genres de Proboscidiens (comparer, par exemple, la figure 2 de la planche XII avec la figure 1 de la planche XI). La figure 1 de la planche XIII permet de voir qu'en dépit de son cou très court, l'Éléphant est capable de retourner la tête sur le côté.

Famille HIPPOPOTAMIDAE

Hippopotamus amphibius amphibius LINNÉ.

Nom vernaculaire : « Kibokó ».

Il me paraît évident que l'Hippopotame vivant aux sources du Nil est le même que celui vivant dans le Nil. C'est pourquoi je rapporte à la sous-espèce ci-dessus indiquée les Hippopotames vivant au Parc National Albert, ainsi qu'au Parc National de la Kagera, les sources du Nil se trouvant dans ces Parcs. Le lac Victoria et les lacs voisins de ce dernier, dans la Colonie du Kenya, appartenant au même système hydrographique, la prétendue sous-espèce du lac Naivasha (*Hippopotamus amphibius kiboko* HELLER) ne peut être également autre chose qu'un synonyme de *Hippopotamus amphibius amphibius* (1).

Ne pouvant pas entrer ici dans des détails morphologiques, je profite de l'occasion pour parler de quelques phénomènes éthologiques que j'ai pu observer au Parc National Albert et que j'ai la possibilité de soumettre au lecteur par une documentation photographique unique en son genre (2).

On sait que le Cheval, pour se coucher, s'assied d'abord sur sa croupe; au contraire, la Vache plie d'abord ses membres antérieurs, se met, comme on dit à tort, « à genoux ». De même certaines Antilopes, par exemple l'Antilope Noire (*Hippotragus niger*), se mettent également à genoux pour boire et le Phacochère prend la même position pour déterrer, avec ses défenses, des racines. La figure 2 de la planche XIV montre un Hippopotame assis à la manière du Cheval qui se couche ou qui se lève. Je dois, cependant, remarquer que les Suidés s'asseyent également parfois.

(1) Les autres sous-espèces distinguées jusqu'ici ne présentent pas d'intérêt immédiat pour le Parc National Albert. *Hippopotamus amphibius capensis* DESMOULINS (= *Hippopotamus amphibius australis* DUVERNOY) est moins intéressant, au point de vue de la faune du Congo Belge, que le *Hippopotamus amphibius constrictus* MILLER de l'Angola et, peut-être, que le *Hippopotamus amphibius tshadensis* SCHWARZ. Si ce dernier différait réellement de l'Hippopotame du bassin du Nil, il serait bien étonnant que l'Hippopotame du Sénégal n'en différât pas encore davantage et ne méritât pas d'être désigné également comme une sous-espèce (*Hippopotamus amphibius senegalensis* DESMOULINS).

(2) Je n'ai pas été autorisé à chasser l'Hippopotame au cours de ma mission.

Pâture dans la savane, souvent bien loin des berges de la rivière ou du lac dans lesquels il passe la majeure partie de sa vie, l'Hippopotame avance un des membres antérieurs à la manière du Cheval broutant l'herbe (pl. XV, fig. 1), tandis que les Ruminants broutants tiennent leurs extrémités antérieures généralement parallèles l'une à l'autre et raides (pl. XXIII, fig. 2). Dérangé et poursuivi, l'Hippopotame part *au trot*, courant plus lestement que sa structure lourde ne pourrait permettre de s'y attendre (1).

Comme l'Éléphant, le Rhinocéros, le Cheval et comme certains Ruminants de grande taille, mais *contrairement* aux Suidés, l'Hippopotame n'a qu'un jeune par portée (pl. XV, fig. 2).

L'habitude de l'Hippopotame de se vautrer dans la boue est aussi bien l'habitude des Rhinocéros que celle des Suidés. De même qu'au Rhinocéros Blanc (*Ceratotherium simum*), la boue qui adhère à la peau communique parfois à l'Hippopotame une couleur différant fortement de celle qu'a son corps lorsqu'il sort de l'eau (pl. XVI, fig. 1).

Enfin, un caractère de comportement de l'Hippopotame qui me force, de même que certains caractères morphologiques dont j'espère pouvoir parler plus tard, d'y voir un Ongulé proche des *Périsso-dactyles* en même temps que des Porcins, est le cri de contentement de l'Hippopotame. Je l'ai entendu la nuit près de ma tente; je ne saurais l'appeler autrement qu'un *hennissement* très modéré.

Famille SUIDAE

Potamochoerus percus intermedius LÖNNBERG.

Potamochoerus intermedius LÖNNBERG, 1910.

Potamochoerus intermedius arrhenii LÖNNBERG, 1917.

Potamochoerus percus intermedius G. M. ALLEN, 1939.

Noms vernaculaires : « Ngurube », « Nguruwe ».

Spécimens recueillis (peaux et crânes) du Sanglier de rivières :

N° 196, ♂ (pas adulte). Tué pour moi par des Batwa (2) sur le flanc occidental du volcan Mikeno (alt. 2.000-3.000 m.), 30.I.1938.

N° 225, ♂ Tué en novembre 1937 sur le Mikeno; peau de préparation indigène (pas de crâne) (achat).

(1) Je parle d'après une expérience personnelle : ayant un jour chassé avec le Commandant HUBERT, d'un petit marais où il se vautrait, un Hippopotame solitaire, nous l'avons fait trotter devant nous une centaine de mètres, en courant derrière lui.

(2) Tribu de chasseurs présentant le résultat du métissage des pygmées Wambutu avec des indigènes de taille normale; parmi les Batwa ayant chassé pour moi, il y en avait un dont la taille dépassait 1 m. 75 cm.

- N° 507, ♂ Tué pour moi par des Batwa près de Ngesho (alt. 2.000 m.), au Nord-Ouest du volcan Nyamuragira, près de la limite du Parc National Albert, le 16.IV.1938. (Longueur totale : 163,5 cm., dont 38,5 cm. pour la queue.)
- N° 539, ♂ Tiré près de Rugari (alt. 2.000 m.) (sur la route de Rutshuru à Kisenyi), le 1.V.1938. (Acheté chez M. VAN DEN STEEN, à Rutshuru.) (Longueur, tête et corps : 130 cm.; queue 43 cm.; poids : 82 kg.)
- N° 577, ♂ (jeune). Tué à Bukoma, près de Rutshuru (alt. 1.200 m. environ), par un chasseur indigène, le 20.V.1938 et acheté chez ce dernier.
- N° 578, ♀ Tué par des indigènes, le 23.V.1938; envoi du chef NDEZE, de Rutshuru.

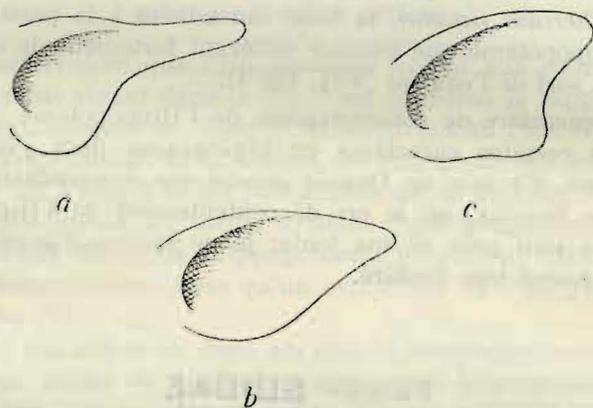


FIG. 36. — Forme de l'oreille chez les jeunes des Suidés congolais :
a, *Potamochoerus*; b, *Hylochoerus*; c, *Phacochoerus*.

(Dessins originaux exécutés d'après des exemplaires nouveau-nés ou âgés de quelques jours.)

Ce n'est que provisoirement que je désigne les spécimens du genre *Potamochoerus* ⁽¹⁾ provenant du Parc National Albert ou de ses environs immédiats, par le nom de sous-espèce ci-dessus. En l'absence d'un matériel de comparaison, il m'est impossible de résoudre la question si la sous-espèce *Potamochoerus porcus intermedius* n'est pas la même chose que *Potamochoerus porcus nyasae* MAJOR du Nyasaland, comme me le fait supposer la grande variabilité que montrent les spécimens que j'ai rapportés. Il me paraît toutefois certain que *Potamochoerus intermedius arhenii* (*P. porcus arhenii*, d'après la désignation de G. M. ALLEN qui le considère comme une sous-espèce valide) est la même chose que *Potamochoerus porcus intermedius*, de même que *Potamochoerus porcus johnstoni* MAJOR est, à mon avis, la même chose que *Potamochoerus porcus nyasae*. Il me paraît, d'autre part, très probable que *Potamochoerus porcus mawambicus* LORENZ de l'Ituri, devra être rapporté au nombre des synonymes de *Potamochoerus porcus intermedius*.

(1) C'est le nom à appliquer à ce genre et non « *Choeropotamus* » ou « *Koiropotamus* » (voir E. SCHWARZ, 1933 et G. M. ALLEN, 1939).

Quoi qu'il en soit du nombre de sous-espèces ou races de Potamochères dans l'Est du Congo Belge, la variabilité dans la coloration du pelage et même dans les caractères du crâne chez les spécimens de ce genre vivant au Kivu semble indiquer qu'on a affaire ici soit à une race-souche.

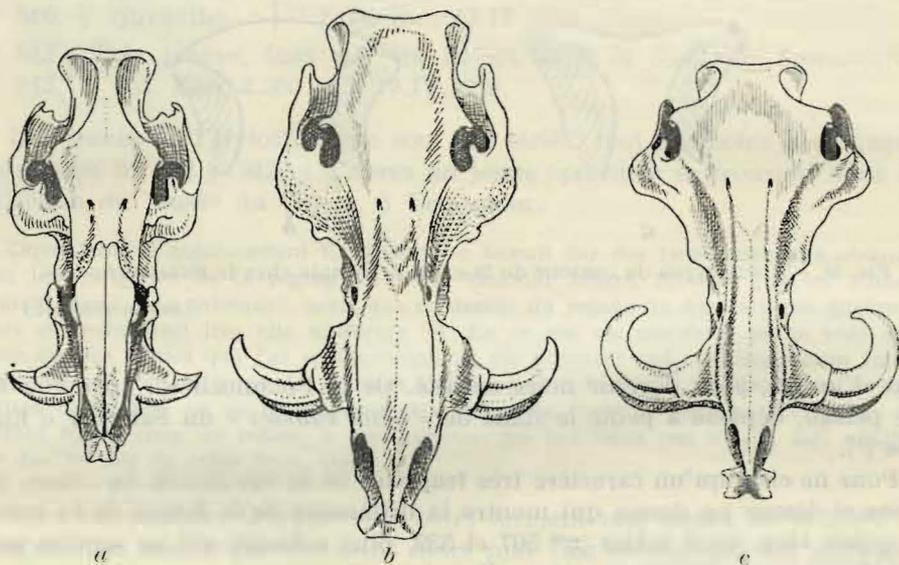


FIG. 37. — Crânes de Suidés :

a, *Potamochoerus*; *b*, *Hylochoerus*; *c*, *Phacochoerus*.

(Dessins exécutés d'après des photographies reproduites par HILZHEIMER, 1925.)

de laquelle proviendraient toutes les autres, soit à une race issue de l'hybridation de plusieurs autres venant des régions voisines. Ainsi les spécimens rapportés montrent la différence de pelage suivante :

- N° 196, ♀ Dos et flancs marron jaunâtre, une certaine quantité de poils noirs s'ajoutant aux poils marrons; les poils noirs sont plus nombreux que les poils marrons sur le ventre qui paraît entièrement noir.
- N° 578, ♀ Pelage jaune marron, bande longeant le dos composée de crins noirs mêlés de crins blanchâtres.
- N° 539, ♂ Pelage présentant un mélange de poils marrons et noirs, ces derniers devenant plus nombreux que les premiers vers le ventre et vers la croupe; bande longeant le dos composée de crins blanc jaunâtre.
- N° 507, ♂ Pelage brun noirâtre, crinière dorsale blanc brunâtre, de même que l'arrière du dos ⁽¹⁾.

(1) Comparez cette coloration du pelage avec celle qu'ont les Céphalophes des bois (*Cephalophus sylvicultor*).

Notons en passant que les jeunes du Potamochère ont le pelage strié comme les « *marcassins* » du Sanglier européen et que les jeunes de ce dernier gagnent, à l'âge de 6 mois environ, un pelage marron qui leur a valu le nom de « *bêtes rousses* » et qu'ils conservent à peu près jusqu'à

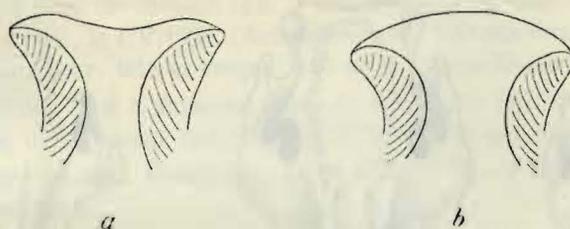


FIG. 38. — Deux types de contour de la crête occipitale chez le *Potamochoerus*.

(Dessin original.)

l'âge d'un an, pour devenir noirs ensuite. Or le Potamochère, au point de vue pelage, dépasse à peine le stade de « *bêtes rousses* » du Sanglier d'Europe (1).

Pour ne citer qu'un caractère très frappant de la variabilité du crâne, je donne ci-dessus un dessin qui montre la différence de la forme de la crête occipitale chez deux mâles (nos 507 et 539, plus robuste) qui ne semble pas être due à une différence d'âge. Il existe peut-être un rapport entre ce caractère et la coloration du pelage.

***Hylochoerus meinertzhageni* THOMAS, 1904.**

(Nature, London, vol. 70, p. 577; Proc. Zool. Soc. London, 1905, p. 193.)

Hylochoerus ituriensis MATSCHIE, 1906.

Hylochoerus gigliolii BALDUCCI, 1909.

Hylochoerus schulzi ZUKOWSKY, 1921.

Nom vernaculaire : « *Senge* » (2).

Spécimens recueillis de Sanglier géant de forêt [peaux et crânes] :

N° 465, ♀ (juvénile). Village Runiasenge, près de Rutshuru, 24.III.1938.

N° 468, ♀ (non adulte). Village Busanza, près de Munigi (alt. 1.600 m.), 31.III.1938. (Chef NDEZE.)

(1) Le Sanglier d'Europe vit, comme l'on sait, aussi dans le Nord de l'Afrique. Contrairement au Sanglier européen, le Potamochère n'aurait que deux jeunes par portée et sa femelle n'a que deux paires de mamelles. La gestation durerait 130 jours suivant HEINROTH.

(2) C'est aussi le nom par lequel les indigènes appellent, au Kivu, le Cochon domestique (introduit par les Européens) et parfois les Suidés en général. Dans l'Uele, l'Hylochère est appelé « *Mbo* ».

- N° 481, ♂ (non adulte). }
 N° 482, ♀ (adulte). } Plaine de la Rwindi (alt. 925-1.000 m.), 11.IV.1938.
 N° 483, ♂ (juvénile). } (E. H.)
 N° 509, ♂ (juvénile). } Capturés par des Batwa, près de Ngesho (alt.
 N° 510, ♀ (juvénile). } 2.000 m.), 16.IV.1938.
 N° 512, } Très jeunes, tués par les Batwa dans la forêt du Kamatembe
 N° 513, } (alt. 2.100-2.300 m.), 19.IV.1938.

Les jeunes de l'Hylochère ne sont pas striés, tout au moins à en juger d'après les n°s 512 et 513 et d'après un jeune spécimen se trouvant dans la collection du Musée du Congo, à Tervueren.

Cependant, le commandant E. HUBERT, se basant sur des renseignements obtenus chez les indigènes de la région du Parc National Albert, prétend que les jeunes seraient striés à la naissance, mais que ce dessin du pelage ne durerait que quelques jours et deviendrait très vite uniforme (1). En ce qui me concerne, je ne puis que noter que les jeunes que j'ai eu l'occasion de me procurer ont un pelage brun foncé uniforme sur tout le corps, les adultes l'ayant tout à fait noir, à l'exception de ces parties de la tête où se développent des callosités (voir la Planche XVII, fig. 1), surtout fortes chez les mâles; à ces endroits, les individus pas tout à fait adultes ont des touffes de crins brun clair.

Chez les adultes, de gros crins noirs forment une espèce de crinière le long du dos, tandis que des crins noirs plus fins constituent des pinceaux aux bouts des oreilles ovales (voir fig. 36). Souvent on trouve, collés aux crins, des œufs de poux. Les défenses bien développées des mâles se recourbent plutôt vers l'arrière que vers le haut (voir pl. XVII et XVIII).

Concernant la taille, les Hylochères que j'ai rapportés sont loin de présenter le maximum de celle connue pour ce genre. Les spécimens tirés mesuraient notamment (en chair) respectivement :

	Du groin jusqu'entre les oreilles.	Des oreilles jusqu'à l'origine de la queue.	Queue.	Longueur totale.	Hauteur au garrot.
Mâle n° 481	46 cm.	132 cm.	38 cm.	216 cm.	89 cm.
Femelle n° 482	38 cm.	104 cm.	35,5 cm.	177,5 cm.	70 cm.
Jeune mâle n° 843.	25,5 cm.	78,5 cm.	23 cm.	127 cm.	53 cm.

Au point de vue éthologique, il est intéressant de noter que les mâles d'Hylochères forment des bandes comme celle que représente la figure 2 de la planche XVI, alors que les femelles se tiennent à part, chacune avec ses jeunes. Ceux-ci semblent être au nombre de deux par portée, comme

(1) Ces indications ont été déjà citées par moi dans la brochure « Animaux protégés au Congo Belge », 1941.

m'ont assuré les indigènes ayant capturé les jeunes à Ngesho et dans la forêt du Kamatembe ⁽¹⁾.

La présence d'Hylochères dans le Parc National Albert a été connue depuis longtemps et il est cité par H. SCHOUTEDEN dans la liste des Mammifères de ce Parc (voir aussi : *Bulletin du Cercle Zoologique Congolais*, 1936, vol. XIII, p. 109); le Musée du Congo Belge à Tervueren possède, d'autre part, un crâne d'Hylochère provenant de Tshambi, qui est une localité se trouvant dans le Parc.

Phacochoerus aethiopicus centralis LÖNNBERG.

Phacochoerus africanus centralis LÖNNBERG, 1917.

Phacochoerus aethiopicus centralis FRECHKOP, 1938, G. M. ALLEN, 1939.

Nom vernaculaire : « Ngiri » (« Nguiri »).

Spécimens recueillis de Sanglier de savane, tirés à Bitshumbi (alt. 925 m.) aux dates suivantes (E. H., à l'exception du n° 289) :

- | | |
|-----------------------------------|----------------------|
| N° 275, ♀ 28.II.1938. | } [Peaux et crânes.] |
| N° 277, ♂ 1.III.1938. | |
| N° 278, ♂ 1.III.1938. | |
| N° 288, ♂ 3.III.1938. | |
| N° 289, ♂ 3.III.1938. | |
| N° 299, ♀ (juvénile). 4.III.1938. | |

Outre un pelage non strié, les jeunes du Phacochère se distinguent des autres Suidés africains par la forme échancrée des oreilles; ce caractère est net dès la naissance et bien accusé chez les adultes (voir pl. XVIII, fig. 2). Les nouveaux-nés du *Potamochoère* ont le bout de l'oreille étiré en une longue pointe, tandis que l'oreille du *Hylochoerus* est ovale-pointue durant toute sa vie (voir la fig. 36).

Les crânes rapportés de Phacochères montrent une asymétrie notable dans la partie occipitale, ce qui est peut-être en corrélation avec l'habitude de ce Suidé, de plier ses membres antérieurs (en se mettant « à genoux ») pour déterrer, au moyen de ses défenses, les racines des buissons. Il est probable qu'il a l'habitude de le faire plus souvent avec la défense d'un même côté de la tête et que le développement irrégulier de la musculature du cou qui en résulte influence la forme fréquemment asymétrique de la crête occipitale. Le Phacochère utilise ses défenses aussi pour agrandir les terriers d'Oryctérope, qu'il habite en succédant à celui-ci; l'Hyène tachetée s'y installe la dernière ⁽²⁾.

(1) Je suppose qu'ils disaient la vérité lorsqu'ils prétendaient que les femelles leur avaient échappées, car les indigènes gardent un souvenir de l'Islam et ne mangent pas de porc dans la région de la partie méridionale du Parc National Albert. Par contre, plus au Nord, j'ai vu près de Lubero, le Cochon domestique (d'une race à peau noire) chez des indigènes.

(2) Cette succession d'habitants d'un même terrier m'a été communiquée par le Commandant E. HUBERT.

Famille BOVIDAE

Cette famille peut être provisoirement subdivisée en 17 sous-familles, dont 13 sont représentées en Afrique et 7 dans le Parc National Albert.

Dans l'ouvrage de MAX WEBER (1928) les Bovidés sont répartis seulement en 13 sous-familles. Mais, en premier lieu, il me semble nécessaire de suivre l'exemple des mammalogistes du siècle précédent et de ne pas confondre les « Ovins » et les « Caprins » en une seule sous-famille, les différences entre les Moutons et les Chèvres (ou Boucs) étant au moins aussi importantes que celles qui existent entre ces dernières et les Gazelles (*Antilopinae*) (1). D'autre part, la position systématique de l'Impala (*Aepyceros*) n'étant pas encore suffisamment claire, il semble préférable de classer provisoirement ce genre dans une sous-famille à part (*Aepycerotinae*). Pour la même raison il y a lieu de distinguer, comme le fait Pocock, les sous-familles : *Oreotraginae*, *Neotraginae* et *Madoquinae*, au lieu de les réunir en une seule sous-famille. Au contraire, les *Ovibovinae* (ne comprenant qu'un seul genre) et les *Saiginae* pourraient indiscutablement être rapportés, les premiers, aux *Bovinae* et, les seconds, aux *Antilopinae*; cependant, comme pour l'instant il m'est impossible de m'arrêter plus longtemps sur les raisons qui permettraient cette réunion, je considère ici ces deux groupes non-africains comme des sous-familles distinctes. La famille des Bovidés comprend donc les sous-familles suivantes (2) :

* <i>Bovinae</i> .	<i>Oryginae</i> (seu <i>Hippotraginae</i>).
(<i>Ovibovinae</i>).	(<i>Saiginae</i>).
* <i>Alcelaphinae</i> (seu <i>Bubalinae</i>) (3).	<i>Antilopinae</i> .
* <i>Cephalophinae</i> .	<i>Caprinae</i> .
* <i>Oreotraginae</i> .	(<i>Rupicaprinae</i>).
* <i>Neotraginae</i> .	<i>Ovinae</i> .
<i>Madoquinae</i> .	* <i>Tragelaphinae</i> .
* <i>Reduncinae</i> .	(<i>Antilocaprinae</i>).
<i>Aepycerotinae</i> (4).	

(1) Le fait que certains *Ovinae* ont quelques caractères de Boucs, tandis que certains *Caprinae* possèdent quelques caractères de Moutons, est analogue à celui, cité plus haut et qu'on voit chez les Carnivores, où, dans le groupe des Herpestoïdes, les Hyènes présentent certains traits communs avec les Canidés, tandis que, dans le groupe des Arctoïdes, le *Lycaon* montre des caractères qui le rapprochent morphologiquement des Hyènes.

(2) Les noms des sous-familles n'ayant pas de représentants en Afrique, sont mis entre parenthèses; les noms des sous-familles représentées au Parc National Albert sont précédés d'un astérisque.

(3) En dépit des considérations que j'avais exposées antérieurement (1937), je me vois actuellement forcé de donner la préférence au nom *Alcelaphus* et non à *Bubalis*.

(4) *Aepyceros melampus* existe dans le Parc National de la Kagera d'où j'ai rapporté cinq spécimens de cette espèce, plus une paire de cornes (nos 172, 180, 614, 615, 623 et 624).

Sous-famille BOVINAE.

Bubalus caffer (SPARRMAN) ⁽¹⁾.*Bos caffer* SPARRMAN, 1779.*Bubalus (Synceros) caffer* GRAY, 1872.*Syncerus caffer* HOLLISTER, 1911; DOLLMAN, 1926 ⁽²⁾.

Nom vernaculaire : « Mbogo ».

Spécimens recueillis :

- N° 267, ♂ (adulte). }
 N° 268, ♀ (adulte). } Plaine de la Rwindi (alt. 1.000 m.), 15.II.1938. (E. H.)
 N° 269, Fœtus trouvé dans la matrice de la femelle (n° 268), conservé en formol (de même que le pénis du n° 267).
 N° 508, ♀ (jeune) ⁽³⁾. Ngesho (alt. 2.000 m.), 16.IV.1938. Tirée par Musa, le fameux chasseur indigène de l'Est de l'Afrique, dans les galeries de hautes herbes près d'un marais.

Outre les deux chasses auxquelles j'ai assisté, j'ai rencontré à plusieurs reprises le Buffle noir aussi bien dans le Parc National Albert qu'aux environs de celui-ci et je tiens à noter quelques observations que j'ai pu faire.

On rencontre parfois deux ou trois mâles pâturant ensemble (pl. XIX, fig. 1) et lorsqu'on passe devant eux, ils lèvent la tête et vous suivent du regard qui ne reflète aucune intention agressive. Deux mâles adultes, en compagnie d'une femelle pleine, comme c'était le cas lors de la chasse du 15 février, pâturent paisiblement ensemble; ils ont peut-être un même but : celui de protéger la femelle qui, à cause de sa grossesse, ne pourrait pas se défendre elle-même contre des Lions. Ces derniers sont probablement aussi la cause des associations de mâles, car un Buffle solitaire devient plus faci-

(1) Les Buffles noirs de l'Afrique appartenant tous à cette espèce, on n'est pas dans l'erreur lorsqu'on désigne par ce nom les spécimens du Kivu; par contre, on risque de commettre facilement une erreur lorsqu'on insiste sur la *sous-espèce* à laquelle il y aurait lieu de rapporter des spécimens de cette région. En effet, la distinction des sous-espèces du Buffle noir a été faite avec une légèreté qui ne fait aucun honneur aux auteurs de nombreux noms proposés comme ceux de sous-espèces du *Bubalus caffer*. Dans aucun cas l'âge des individus ayant servis de *types* pour les prétendues sous-espèces, n'avait été pris en considération et souvent (par exemple, MATSCHIE, 1906) on n'a même pas attaché d'importance au *sexe* des spécimens, bien que la différence entre les deux sexes soit énorme, comme le montrent les deux crânes d'adultes faisant partie de ma collection.

(2) Le nom générique *Syncerus* a été introduit par HODGSON déjà en 1847, mais pour désigner le Buffle rouge, *Bos nanus* BODDAERT, et non pour le Buffle noir.

(3) Ce jeune Buffle mesurait (en chair) 1 m. 65 de longueur plus 51 cm. de la queue; son pelage est brun foncé comme celui des adultes (voir plus loin *Bubalus nanus*).

lement la proie de ces carnassiers. Dans la plaine de la Rwindi, où le Topi et le Kob de Thomas ⁽¹⁾ constituent, pour ainsi dire, la nourriture exclusive des Lions, le Buffle devient rarement la victime de ces derniers (pl. XIX, fig. 2); au contraire, dans la vallée de la Semliki, où ces Antilopes sont moins nombreuses, les Lions tuent plus souvent des Buffles et seraient, comme me le disait le colonel H. HACKARS, de taille plus forte que les Lions de la plaine de la Rwindi. Le Buffle noir, s'il n'est pas blessé ou agacé d'une autre manière quelconque, est plutôt farouche; ainsi, le troupeau qu'on voit sur la figure 1 de la planche XX et que j'ai observé un jour (le 3 mars 1938) pendant une demi-heure, me trouvant contre le vent, a pris la fuite lorsque je sortis de derrière un arbre qui me cachait. Ce troupeau comprenait plus d'un mâle adulte, des femelles et des jeunes de divers âges. Bien qu'animal de savane, le Buffle noir se tient toujours non loin de l'eau, dans laquelle il entre volontiers et peut y rester des heures, comme j'ai pu l'observer à Ngesho le jour de la chasse au spécimen n° 508; les Buffles s'y tenaient dans un marais, caché par de hautes herbes dépassant la taille humaine. Il semble qu'ils se rendent au bain à des heures précises de la journée (voir la fig. 2 de la pl. XX). A proximité de l'eau ils peuvent rencontrer des Hippopotames (pl. XX, fig. 1), dont la présence, aussi bien dans l'eau que sur terre, les laisse indifférents.

Bubalus nanus (BODDAERT).

Bos nanus BODDAERT, 1785.

Bos brachyceros GRAY, 1837.

Syncerus brachyceros HODGSON, 1847.

Bubalus reclinis BLYTH, 1863.

Bubalus planiceros BLYTH, 1863.

Nom vernaculaire : « Mbogo ».

Spécimens recueillis (peaux et crânes) :

N° 561, ♀ (adulte). (Probablement première gestation; la 3^e molaire n'est sortie de la gencive qu'à moitié); tirée près du village Kaparata (alt. 1.050 m.), 24.V.1938. (E. H.)

N° 562, fœtus ♀. (Longueur totale : 132 cm., dont 29 cm. reviennent à la queue); trouvé dans l'utérus du n° 561.

La femelle a le pelage bai, typique pour l'espèce, tandis que le pelage du fœtus, qui est presque à terme, est d'un brun foncé noirâtre. Le même jour, quelques heures après la chasse au spécimen cité et non loin de l'endroit où a eu lieu cette chasse, j'ai vu trois individus de la même espèce et que j'ai cru être un mâle, une femelle et un veau, mais que M. HACKARS prétendait être une femelle et deux jeunes d'âges différents (veaux de deux portées consécutives). Le spécimen qui courait devant et qui était le plus

(1) Il serait plus exact de dire : la sous-espèce de THOMAS du Kob de BUFFON.

grand des trois, avait le pelage marron clair, à l'exception du cou, qui était noir; les deux individus qui couraient derrière lui, le plus petit en queue, avaient le pelage noir ou brun très foncé. Il semble donc que le pelage des jeunes de cette espèce ressemble à celui du Buffle noir (*Pubalus caffer*) et ne devient marron ou bai que chez les adultes.

Par contre, dans les grands troupeaux de Buffles noirs on rencontre des spécimens à pelage marron, comme j'ai pu le voir de la route dans la vallée de la Semliki; ces individus au pelage marron ou « sale » étant de taille plus petite que les individus au pelage « noir » (en réalité brun foncé), on pourrait croire que ce sont ou bien des Buffles rouges qui se sont accidentellement joints à un troupeau de Buffles noirs, ou bien que les jeunes Buffles noirs peuvent posséder pendant un certain temps un pelage marron. D'autre part, cela pourraient être des hybrides de deux espèces. La brièveté de mon séjour ne m'a pas permis de résoudre cet intéressant problème.

Sous-famille ALCELAPHINAE.

Damaliscus lunatus tiang (HEUGLIN).

Damalis tiang HEUGLIN, 1863.

Damaliscus corrigum jonesi LYDEKKER, 1907.

Damaliscus corrigum tiang G. M. ALLEN, 1939.

Damaliscus lunatus tiang FRECHKOP, 1941.

Noms vernaculaires : « Nyemera », « Nyemela », au Kivu et au Ruanda;

« Topi » en Afrique Orientale Britannique; « Tiang » au Soudan Anglo-Egyptien.

Spécimens recueillis :

N° 261, ♂ Rwindi (alt. 1.000 m.), 10.II.1938. (E. H.) [Peau et crâne] ⁽¹⁾.

N° 274, ♂ Bitshumbi (alt. 925 m.), 28.II.1938. [Peau.]

N° 283, ♂ Bitshumbi, 4.III.1938. (E. H.) [Peau et crâne (sans mâchoire inférieure).]

N° 373, ♀

N° 374, ♂ } Bitshumbi, février 1938.

N° 375, ♂

N° 497, ♂ } Rwindi, mai 1938.

N° 498, ♀

} Cornes, de spécimens tués par des Lions, trouvées dans la plaine ⁽²⁾.

⁽¹⁾ Ce spécimen mesurait 2 m. 62 cm. du mufle jusqu'au bout de la queue (charnue), 1 m. 92 cm. des cornes à l'origine de la queue; il avait dix « épis » de poils sur le cou; ces « épis » seraient, peut-être, à comparer avec les « segments » de couleurs différentes de la crinière de la Girafe, du *Booercus*, etc.

⁽²⁾ Outre ces spécimens provenant du Parc National Albert, j'ai rapporté aussi du Parc National de la Kagera les peaux et les crânes de deux spécimens adultes, un fœtus et deux paires de cornes d'individus tués par des Lions; ces spécimens portent respectivement les numéros suivants de la collection faite dans les deux Parcs : 177, 178, 179, 616, 617.

Les diverses formes du genre *Damaliscus* peuvent être réparties, comme je l'ai déjà exposé ailleurs (1), en trois espèces :

Damaliscus hunteri (P. L. SLATER),

Damaliscus pygargus (PALLAS) avec la sous-espèce *Damaliscus pygargus albifrons* (BURCHELL) et

Damaliscus lunatus (BURCHELL) avec trois sous-espèces suivantes groupant chacune plusieurs races locales :

Damaliscus lunatus lunatus — comprenant les races du Sud de l'Afrique,

Damaliscus lunatus korrigum (OGILBY) — comprenant les races qu'on rencontre du Sénégal jusqu'au lac Tchad,

Damaliscus lunatus tiang (HEUGLIN) — à laquelle je rapporte toutes les races vivant près des sources du Nil et du Congo et que jusqu'à présent on envisage comme des sous-espèces (voir : G. M. ALLEN, 1939, pp. 480-481).

Les races de la sous-espèce *Damaliscus lunatus tiang* ont été originalement décrites sous les noms sub-spécifiques et mêmes spécifiques suivants :

Damalis tiang HEUGLIN — du Soudan;

Damalis jimela MATSCHIE — du Territoire du Tanganyika;

Damaliscus korrigum selousi LYDEKKER — du Kenya;

Damaliscus koba lyra SCHWARZ — du district du Shari supérieur, Afrique Equatoriale Française;

Damaliscus korrigum topi BLAINE — du Kenya;

Damaliscus korrigum ugandae BLAINE — de l'Uganda;

Damaliscus korrigum eurus BLAINE — du Territoire du Tanganyika.

Il ressort de cette liste que les races « *topi* » et « *eurus* » ne sont autre chose que des synonymes de races appelées antérieurement et respectivement *selousi* et *jimela*, et que la race « *ugandae* » doit être certainement à tel point proche de la race *selousi* qu'on peut la considérer également comme un synonyme de celle-ci. D'autre part « *lyra* » est très vraisemblablement identique au *tiang* proprement dit (dans le sens de *race*).

La position géographique du Parc National Albert permet de supposer que la race des Nyemera ou Topi qui y vit, doit être plus proche de la race « *jimela* » (2) (si tant est qu'elle diffère de cette dernière) que des races du Soudan ou du Kenya. Cependant, le trait éthologique suivant semble indiquer à laquelle des trois races que j'admets pour la région équatoriale de l'Afrique doivent être rapportés les Topi du Parc National Albert.

Les jeunes de *Damaliscus lunatus tiang*, souvent au nombre de deux par portée (la femelle a deux paires de mamelles), naissent dans les deux Parcs Nationaux, voisins l'un de l'autre, à des époques différentes (3) :

au Parc National Albert, les naissances ont lieu en février, mars et avril; la plupart au mois de *mars*;

au Parc National de la Kagera, la plupart des naissances ont lieu au mois de *septembre* (4).

(1) 1941, « Animaux protégés au Congo Belge », p. 102.

(2) « *Jimela* » est une transcription inexacte du nom vernaculaire Nyemera ou Nyemela.

(3) Je dois les renseignements sur les époques des naissances des Topi aux Conservateurs des deux Parcs Nationaux.

(4) J'ai rapporté un foetus très avancé d'une femelle de Topi tuée dans le Parc National de la Kagera en juin.

On remarquera tout de suite que ces deux époques opposées de l'année correspondent, la première, au printemps de l'hémisphère Nord, la seconde, au printemps de l'hémisphère Sud. Tenant compte que le Parc National Albert est situé sur l'équateur même, à cheval dans les deux hémisphères, alors que le Parc National de la Kagera se trouve entre le 1° et le 2° de l'hémisphère Sud, on conçoit que les Topi vivant dans la plaine du lac Édouard ⁽¹⁾ y sont venus, probablement, du Nord de l'Équateur, où l'alternance de saisons sèches et de pluies est soumise au régime atmosphérique de notre hémisphère, tandis que dans le Parc National de la Kagera le régime atmosphérique est celui de l'hémisphère Sud ⁽²⁾.

Ces circonstances permettent de supposer que la race vivant dans le Parc National de la Kagera pourrait avoir plus d'affinités avec les races de l'Est et du Sud de l'Afrique qu'avec la race vivant dans le Parc National Albert, tandis que cette dernière pourrait être en parenté plus étroite avec la race du Soudan.

Morphologiquement, les Nyemera des deux Parcs Nationaux diffèrent légèrement par la taille : les crânes des spécimens adultes provenant du Parc National de la Kagera ont une longueur totale de 39,5 à 42,5 cm. (longueur des os nasaux : 17 à 18 cm.), tandis que les crânes des spécimens provenant du Parc National Albert ont une longueur totale de 38 à 38,5 cm. (longueur des os nasaux : 15 à 16 cm.). Le nombre de bourrelets (anneaux) sur les cornes est également un peu moindre (environ treize) chez la race du Parc National Albert que chez celle du Parc National de la Kagera (environ quinze).

Ne pouvant m'arrêter davantage sur cette question, je me borne à indiquer, concernant la *race* habitant le Parc National Albert, que le nom de « *jimela* » est celui qu'il y aurait lieu de lui appliquer, suivant LYDEKKER et DOLLMAN (1926), qui disent que ce nom (auquel ces auteurs attribuent la valeur de celui d'une sous-espèce) « can be provisionally used for the korrigum found in the region of the Victoria Nyanza as far west as Lake Kivu, and reaching Mount Elgon and northern Uganda in the North ».

On rencontre rarement dans le Parc National Albert des Nyemera isolées; généralement, on voit ces Antilopes réunies en petits groupes ou en des troupes plus ou moins importants (pl. XXIX, fig. 1). Parfois on rencontre des troupes dans lesquels les Nyemera sont rassemblées avec des Defassa (*Kobus defassa ugandae*) (pl. XXVIII, fig. 1) ou avec des Kob de Thomas (*Adenota kob thomasi*). Il m'est arrivé de rencontrer vers le soir un Nyemera en compagnie de deux Defassa femelles; les trois bêtes avaient

(1) Les Topi vivent dans la plaine au Sud du lac Édouard mais ils ne vont pas plus loin, au Sud et dans les secteurs du Parc National Albert où se trouve la chaîne volcanique Virunga, on ne rencontre plus de ces Antilopes.

(2) Les naissances de *Damaliscus lunatus lunatus* (Sud de l'Afrique) ont lieu de fin août à début décembre.

l'a
de
pl
pa
de
pr

les
im
bè
gr
To
pl
co
ava
de
esp

ce
qui
pos
pou
de l

A
poig
ress

Ceph
Ceph
Ceph
Ceph
Ceph
Ceph

(1)
natal
le po
nigri
(2)
Rena

l'air inquiet et la cause de leur inquiétude devint très claire lorsque, sortant de derrière un buisson, apparut un beau Lion (le n° 296 de la collection; pl. IV, fig. 1). Le fait que les femelles du « Waterbuck » (ou Defassa) n'ont pas de cornes, me permet de supposer que celles-ci s'associent volontiers à des Nyemera chez lesquelles les deux sexes sont pourvus de cornes qui présentent peut-être une certaine protection contre les agressions des fauves.

Les Topi semblent être moins polygames que ces espèces d'Antilopes chez lesquelles seuls les mâles sont pourvus de cornes. Bien qu'il m'ait été impossible d'étudier cette question à fond, j'ai l'impression, en jugeant les bêtes d'après leur aspect général (structure plus robuste et cornes plus grosses chez les mâles), que le nombre de femelles dans un troupeau de Topi n'excède pas considérablement celui des mâles. Ainsi, le Topi paraît plus disposé à la monogamie et il m'est très souvent arrivé de rencontrer des couples; chez l'un de ceux-ci quoique la femelle portât un fœtus déjà très avancé, le mâle ne la quittait pas cependant. Mais on peut aussi rencontrer deux individus mâles pâturant ensemble et loin d'autres animaux de leur espèce (pl. XXVII, fig. 2).

Bien que plus haut au garrot qu'aux lombes, le Topi a un cou assez long, ce qui, avec un crâne très allongé, lui permet d'atteindre aisément l'herbe qui se trouve sous ses pieds, sans devoir donner à ces derniers une position spéciale (pl. XXVIII, fig. 2). Ainsi l'allongement du crâne, typique pour les *Alcelaphinae*, présente une compensation de la tendance giraffoïde de la forme du corps.

A moins qu'il ne galope, le Topi court en levant haut l'articulation du poignet, ce qui fait que son trot, de même que celui du Gnou (*Connochaetes*), ressemble au trot du Cheval (pl. XXIX, fig. 2).

Sous-famille CEPHALOPHINAE.

***Cephalophus natalensis nigrifrons* GRAY (1).**

Cephalophus nigrifrons GRAY, 1871.

Cephalophus rubidus THOMAS, 1901.

Cephalophus claudi THOMAS et WROUGHTON, 1907.

Cephalophus claudi mixtus LÖNNBERG, 1917.

Cephalophus nigrifrons kivuensis LÖNNBERG, 1919.

Cephalophus nigrifrons apanbanga LORENZ-LIBURNAU, 1923.

Nom vernaculaire : « Fumbili » (2).

(1) DOLLMAN, 1926, p. 135, dit : « *nigrifrons* is now considered to be a race of *natalensis* ». Bien que G. M. ALLEN (1939) les considère comme deux espèces, je partage le point de vue de DOLLMAN, avec cette différence toutefois que j'attribue au nom *nigrifrons* la valeur de celui d'une sous-espèce comprenant elle-même plusieurs races.

(2) Le « Fumbili » joue, dans les récits des indigènes du Kivu, le rôle qu'a le Renard dans nos fables.

Spécimens recueillis :

- N° 195, ♂ Chassé par des Batwa sur le flanc du Mikeno, au-dessus de la Mission de Lulenga (Rugari, Tongres-Ste-Marie) (alt. 2.000 m.), 27.I.1938. [Peau et crâne; testicules fixés au Bouin, conservés en alcool.]
- N°s 521 à 527 inclus. Peaux de préparation indigène (tannées après leur arrivée en Belgique) et achetées chez des chasseurs indigènes à Gandjo (alt. 2.050 m.), 20.IV.1938.
- N° 552, ♂ Contreforts du Ruwenzori, à une altitude supérieure à 2.500 m., au-dessus de Mutsora, VI.1937. (H. HACKARS.) [Peau] ⁽¹⁾.

La peau du n° 521 étant celle d'une femelle, on peut y voir deux paires de mamelles, ainsi qu'une paire de petites poches inguinales.

Les petites Antilopes de structure un peu lourde qu'on rapporte au genre *Cephalophus* ont l'abdomen s'élargissant vers l'arrière (sont « ventruës »), ont un muffle nu bien développé, deux paires de mamelles, des cornes fuyant en arrière, etc., et rappellent ainsi les Buffles nains de l'île Célèbes (genre *Anoa*). De même que les Buffles africains, le sous-genre *Cephalophus* proprement dit a des représentants au pelage brun foncé noirâtre (*Cephalophus sylvicultor*, *Cephalophus jentinki*) et d'autres au pelage marron bai (espèces du groupe du *C. natalensis*, etc.)

La sous-espèce *Cephalophus natalensis nigrifrons* se rencontre dans le Parc National Albert, du lac Kivu jusqu'au Ruwenzori.

***Cephalophus sylvicultor* (AFZELIUS).**

- Antilope sylvicultrix* AFZELIUS, 1815.
Cephalophus punctulatus GRAY, 1850.
Cephalophus sylvicultor THOMAS, 1892.

Cette espèce est citée par M. SCHOUTEDEN dans sa liste des Mammifères du Secteur méridional du Parc National Albert. Pendant mon séjour dans ce Parc je n'ai reçu aucune confirmation concernant l'existence de ce Céphalophe dans celui-ci. Il est, toutefois, représenté dans une région voisine du Parc National Albert, dans la vallée de l'Ituri notamment, par la sous-espèce :

Cephalophus sylvicultor ituriensis M. DE ROTHSCHILD et NEUVILLE.

(1) Suivant M. HACKARS le « Fumbili » monterait sur le Ruwenzori jusqu'à plus de 4.000 m. d'altitude.

Cephalophus (Guevei) caerulus (HAMILTON SMITH).*Antelope caerula* HAMILTON SMITH, 1827.*Cephalophus caerula* A. SMITH, 1834.*Cephalophus monticola* GRAY, 1846 (nec THUNBERG, 1789) (1).

Nom vernaculaire : « Boloko ».

N° 564, ♂ Kaparata (alt. 900 m.), 24.V.1938. [Peau et crâne; pénis conservé en alcool.]

Le sous-genre *Guevei* comprend trois espèces : *Cephalophus caerulus* (= *C. monticola* GRAY), *C. marwelli* (HAM. SMITH) et *C. simpsoni* THOMAS, les deux premières avec de nombreuses « sous-espèces », qui ne sont, peut-être, que des races locales. Les variétés de l'espèce *Cephalophus caerulus* décrites des régions voisines du Parc National Albert sont les suivantes :

<i>Cephalophus caerulus aequatorialis</i>	MATSCHIE, de l'Uganda,
»	» <i>lugens</i> THOMAS, du Territoire du Tanganyika,
»	» <i>nyasae</i> THOMAS, du Nyassaland,
»	» <i>bakeri</i> ROTHSCHILD et NEUVILLE, de l'Ituri.

En absence de matériel de comparaison, il m'est impossible de décider lequel de ces noms pourrait s'appliquer à la race vivant dans le Parc National Albert et à ses confins. Toutefois, le village de Kaparata se trouvant près de la rivière Semliki et à proximité de la grande forêt équatoriale, il est plus que probable que le spécimen rapporté appartient à la race de l'Ituri, mais la validité du nom *Cephalophus caerulus bakeri* ne me semble pas évidente et je suis porté à supposer que c'est la même chose que *Cephalophus caerulus aequatorialis*.

Le spécimen rapporté était un mâle semi-adulte, les dernières molaires n'étant pas encore sorties des gencives. Aussi, ses dimensions ne peuvent être considérées comme celles d'un *Guevei* de taille définitive. La longueur condylo-basale de son crâne est de 110 mm., la largeur zygomatique de 50 mm., la longueur des cornes de 22 mm. et la distance entre les pointes de ses cornes est égale à 28 mm. Ébauches de deux paires de mamelles près du scrotum; pas de poches inguinales.

Sylvicapra grimmia (LINNÉ).*Capra grimmia* LINNÉ, 1758.*Antelope mergens* DESMAREST, 1816.*Sylvicapra mergens* OGILBY, 1836.*Cephalophus grimmii* THOMAS, 1892.

Noms vernaculaires : « Isha », « Kashya » ou « Kasha » (2).

(1) Suivant G. M. ALLEN (1939, p. 489), *Capra monticola* de THUNBERG n'est pas un Céphalophe, mais l'*Ourebia ourebi*.

(2) M. R. HOIER, Conservateur du Parc National Albert, signale le nom vernaculaire suivant, employé par les indigènes à Nyakibumba (près du secteur du Mikeno du Parc National Albert) : « Ngeregere ».

N° 573, Jeune individu ♀ capturé à Kinyamahura (Djomba) (alt. 1.800 m.), 17.V.1938. (R. P. VAN HOOF.) [Peau et crâne.]

Ce spécimen, qui m'a été envoyé vivant à Rutshuru, n'a pas été conservé en vie jusqu'à mon retour du secteur Nord du Parc National Albert. C'est un individu non adulte, les molaires M_1^1 étant les seules sorties des gencives.

Sur 25 noms de prétendues sous-espèces différentes de *Sylvicapra grimmia* il y en a environ une dizaine parmi lesquels on pourrait choisir pour désigner la race vivant au Kivu, à moins que ce ne soit une race spéciale. Parmi les noms appliqués à des spécimens provenant du Kenya, de l'Uganda et du Nyassaland, c'est celui de *Sylvicapra grimmia nyansae* NEUMANN qui a la priorité; il est probable que les « Isha » du Kivu appartiennent à la même sous-espèce que celles des trois pays cités.

Sous-famille NEOTRAGINAE.

Hylarnus batesi harrisoni THOMAS.

Hylarnus harrisoni THOMAS, 1906.

Hylarnus batesi harrisoni G. M. ALLEN, 1939.

Noms vernaculaires : « Mede » en Kinande; « Ndefa » en Kimbuba (Bambuba).

N° 553, Jeune individu. Plaine de la Semliki (alt. 900-600 m.), XI.1937. (H. HACKARS.) [Peau et crâne.]

J'ai eu la chance de voir vivant un autre individu de cette espèce, le 21 mai 1938, chez M. HOULBERT, à Rugezi, près de Mutsora. A cette époque, ce spécimen était âgé de 9 mois environ et vivait dans un enclos aménagé pour lui près de la maison de son propriétaire, qui l'avait reçu très jeune et élevé au biberon (1). Bien qu'élevée en captivité, cette petite Antilope était si farouche qu'il n'y avait pas possibilité de la photographier debout et l'on a dû se contenter d'en prendre une photographie en la couchant sur le sol (pl. XXIX, fig. 1).

La direction des cornes chez l'*Hylarnus* est la même que chez le *Neotragus*, tandis que le *Nesotragus* les a plus redressées. D'autre part, chez l'*Hylarnus* et chez le *Nesotragus* il existe entre le maxillaire et l'intermaxillaire une fenêtre (ou fontanelle), analogue à celle qu'on voit chez l'Impala (*Aepyceros*) et qu'on ne retrouve pas chez le *Neotragus* (2).

Comme j'ai pu voir chez l'individu vivant cité, l'*Hylarnus* a deux paires de mamelles et, au niveau de la première paire, une paire de poches inguinales (caractères de *Redunca*).

(1) Je tiens à témoigner ici ma reconnaissance à M. et M^{me} HOULBERT qui m'ont offert la possibilité d'examiner de près cette petite Antilope et m'ont donné des photographies de celle-ci qui la représentent à l'époque de sa capture.

(2) Cette répartition de caractères parmi les *Neotraginae* est analogue à celle que

Sous-famille OREOTRAGINAE.

Oreotragus oreotragus (ZIMMERMANN).

Antilope oreotragus ZIMMERMANN, 1783.

Antilope saltatrix BODDAERT, 1785.

Oreotragus saltatrix A. SMITH, 1834.

Noms vernaculaires : « Mbuzi-mawe », « Mbuzi-ya-pori ».

La présence de cette Antilope dans le Parc National Albert m'a été confirmée par le colonel H. HACKARS, qui disait qu'elle existe sur les montagnes au Nord du lac Édouard. D'autre part, M. le D^r H. SCHOUTEDEN cite cette Antilope dans sa liste des Mammifères du secteur Nord du Parc National Albert, ce qui, à l'époque de la publication de cette liste, voulait dire la partie du Parc National Albert se trouvant au Sud du lac Édouard.

Je n'ai malheureusement vu l'Oréotrague qu'une seule fois, dans le Kenya, de la fenêtre du wagon; j'ai notamment vu un couple qui pâturait près de la voie ferrée et qui, à l'approche du convoi, avait rapidement escaladé les rochers abrupts.

D'autre part, le Musée Royal d'Histoire Naturelle de Belgique possède la peau d'un Oréotrague femelle, tiré, en mai 1933, à Ubembe, par SA MAJESTÉ LE ROI LÉOPOLD III, alors Duc de Brabant. L'absence de matériel de comparaison me prive de la possibilité de décider à laquelle des trois races, propres aux pays voisins du Kivu, doit être rapporté le spécimen d'Ubembe (1). J'avais provisoirement désigné le spécimen reçu en don de Sa Majesté par le nom de la race vivant en Abyssinie : *Oreotragus oreotragus saltatrixoides* (TEMMINCK) (2).

Sous-famille REDUNCINAE.

Les Antilopes de ce groupe ont généralement une structure un peu lourde et les bords d'un *Redunca*, que j'ai pu observer de nombreuses fois, sont loin d'être aussi lestes que ceux que font les Gazelles (*Antilopinae*); cependant le genre *Redunca* compte avec l'Antilope-chevreuil (*Pelea*) parmi les membres les plus sveltes du groupe des Kob. Les mâles des *Reduncinae* suggèrent la comparaison de ces Antilopes avec le Bouc domestique, comme

présentent les *Cephalophinae*, parmi lesquels les sous-genres *Cephalophus* et *Guevei* ont des cornes inclinées vers le dos, tandis que le genre *Sylvicapra* les a recourbées vers le haut, mais les poches inguinales font défaut seulement chez *Guevei*.

(1) *Oreotragus oreotragus aceratos* (= *O. o. schillingsi*) du Territoire du Tanganyika; *O. o. aureus* du Kenya; *O. o. centralis* du Nord-Est de la Rhodésie.

(2) Ce spécimen porte le n° 1357 du Registre des Mammifères du Musée cité.

le prouvent les noms vernaculaires tels que « Waterbuck », « Reedbuck », etc.; mais certains caractères structuraux des *Reduncinae* leur sont propres en commun avec les *Bovinae*. Ce sont, notamment, des extrémités assez robustes, avec des sabots comparativement larges et arrondis, un mufle nu bien développé, deux paires de mamelles, etc. D'autre part, les pores inguinaux présents chez certains genres des *Reduncinae* rappellent, d'une part, les petites poches à l'intérieur des cuisses des *Cephalophinae*, d'autre part, les poches inguinales qu'ont certains *Tragelaphinae*. Or, comme j'ai déjà remarqué plus haut, les Céphalophes ont des affinités morphologiques avec les Bovinés, tandis que certains genres du groupe des Tragelaphinés (*Boocercus*, *Taurotragus*) ont non seulement quelques caractères structuraux des Bovinés, mais peuvent même être croisés avec ces derniers (1).

A la sous-famille des *Reduncinae* doit être rapporté, en plus des genres qu'on y comptait déjà, le genre *Ourebia* LAURILLARD (1842), dont l'aspect général et la structure du crâne (2) prouvent que c'est un Kob nain, tandis que la zone de peau nue (muqueuse) sous l'oreille, une paire de pores inguinaux près du *scrotum*, deux paires de mamelles, etc., témoignent de ses liens de parenté plus étroites avec le genre *Redunca*, notamment. Ainsi, la sous-famille en question comprend les genres suivants : *Ourebia*, *Redunca* (avec deux sous-genres : *Redunca* proprement dit et *Eleotragus*), *Pelea*, *Adenota*, *Onotragus* et *Kobus*. Trois de ces six genres sont représentés au Parc National Albert et figurent dans la collection rapportée.

***Redunca redunca wardi* (THOMAS).**

Redunca bohor RÜPPELL, 1842 (part.).

Cervicapra redunca wardi THOMAS, 1900.

Redunca bohor ugandae BLAINE, 1913.

Redunca redunca wardi LYDEKKER, 1914.

Redunca redunca tohi HELLER, 1913.

Redunca redunca bayoni DE BEAUX, 1921.

Redunca redunca diana SCHWARZ, 1929 (3).

Nom vernaculaire : « Suala » (ou « Swala »).

Spécimens recueillis (peaux et crânes) :

N° 265, ♂ (adulte). Rwindi (alt. 1.000 m.), 11.II.1938. (E. H.) (4).

N° 279, ♀ (adulte). Même localité, 1.III.1938. (E. H.)

N° 300, ♂ (adulte). Bitshumbi (alt. 925 m.), 8.III.1938. (E. H.)

(1) On connaît notamment des hybrides de *Taurotragus oryx* et de *Bos taurus*.

(2) Je me propose de reparler ailleurs du crâne du genre *Ourebia* dont j'ai rapporté un spécimen (n° 176) du Parc National de la Kagera.

(3) Il est possible que certains des noms sub-spécifiques mis ici en synonymie, correspondent à des *races locales* réelles; l'absence d'un matériel de comparaison m'oblige provisoirement à envisager les descriptions de ces prétendues sous-espèces comme celles de différents *individus* d'une même sous-espèce.

(4) Le n° 265 mesurait 1 m. 63 cm. des cornes à l'origine de la queue.

Le pénis du n° 265 et le fœtus trouvé dans l'utérus du n° 279 ont été conservés en alcool, de même que les testicules, fixés au liquide de Bouin, du n° 300 (1).

J'ai plusieurs fois vu ces Antilopes sur des pâturages de jeune herbe, repoussant là où un feu de brousse venait de passer deux ou trois semaines avant (voir pl. XXI, fig. 2). Je les ai rencontrées isolément ou par groupes de 2 à 5 individus dont un mâle adulte; jamais, au cours de mon séjour, je n'ai vu de groupes plus importants. C'est l'Antilope qui apparaît la première sur les endroits brûlés; quelques jours après on y voit des Topi et, un peu plus tard, on y trouve des Lions.

Les pores inguinaux, situées de deux côtés du *scrotum* (pl. XXII, fig. 2) et qui sont chez le sous-genre *Redunca* au nombre de deux de chaque côté (contrairement au sous-genre *Eleotragus* qui n'en a qu'un de chaque côté), ne semblent pas contenir de matière spéciale; tout au moins à l'époque où les spécimens cités plus haut avaient été abattus, ces pores ne contenaient rien de liquide ou d'odorant. J'ai pu m'assurer que la femelle a deux paires de mamelles, d'ailleurs nettement ébauchées chez les mâles, ainsi que deux paires de pores inguinaux comme ces derniers. La zone de peau nue (*muqueuse*) sous l'oreille et qu'on retrouve chez l'Oribi, me semble pouvoir être un organe sensible aux moindres changements de température (direction du vent) (pl. XXII, fig. 1), autrement dit, un « supplément » au muffle nu.

Adenota kob thomasi (P. L. SCLATER).

Cobus thomasi P. L. SCLATER, 1895.

Adenota kob neumanni W. ROTHSCHILD, 1913.

Nom vernaculaire : « Sunu ».

Spécimens recueillis :

N° 262, ♂ Rwindi (alt. 4.000 m.), 10.II.1938. [Peau et crâne] (2).

N° 270, ♂ Cornes trouvées à la Rwindi, à la même époque.

N° 489, ♂ }
N° 490, ♀ } Rwindi, 3 et 7.IV.1938. (E. H.)

On rencontre le Kob dans le Parc National Albert le plus souvent en petits troupeaux, parfois pâturant à côté des troupeaux de « Nyemera » (*Damaliscus lunatus tiang*). Il m'a été impossible de déterminer le nombre approximatif moyen de femelles par mâle adulte dans ces petits troupeaux.

(1) J'ai rapporté un spécimen mâle de cette espèce aussi du Parc National de la Kagera (n° 625).

(2) Ce spécimen mesurait 1 m. 77 cm. du muffle jusqu'au bout de la queue (charnue) et 1 m. 40 cm. des cornes à l'origine de la queue. — Les poils du dos sont dirigés, chez le Kob de THOMAS, vers la tête, à partir des lombes jusqu'au garrot.

Toutefois, ils ne se tiennent pas toujours chacun auprès de leur troupeau de femelles et il m'est arrivé de rencontrer plusieurs mâles pâturant ensemble et loin de leur troupeau; on a plus rarement la chance de rencontrer un mâle solitaire, comme ceux que montrent les photographies reproduites ci-après (pl. XXIII, fig. 1 et 2, et pl. XXIV, fig. 1). Les deux mâles solitaires que représentent ces figures ont été rencontrés par le commandant E. HUBERT en mars et en mai, donc pendant la première période de pluies de l'année officielle. La femelle avec son jeune que représente la figure 2 de la planche XXIV ont été photographiés en janvier; la taille du jeune permet de croire qu'il était né en décembre, donc à la fin de la deuxième saison de pluies. Ces documents font supposer une époque de rut en juin et une durée de gestation égale à environ 5-6 mois lunaires, dont la première moitié tombe sur la deuxième saison sèche, correspondant à l'été de l'hémisphère Nord (juin-septembre). La durée de gestation, à juger d'après la taille du Kob, ne doit pas différer beaucoup de celle de la gestation chez la Chèvre domestique (1).

***Kobus defassa ugandae* NEUMANN (2).**

Kobus unctuosus ugandae NEUMANN, 1905.

Cobus defassa ugandae LYDEKKER, 1908.

Kobus defassa albertensis MATSCHIE, 1910.

Kobus defassa avellanifrons MATSCHIE, 1910.

Kobus defassa cottoni MATSCHIE, 1910.

Nom vernaculaire : « Sama ».

Spécimens recueillis, tirés à Bitshumbi (alt. 925 m.) :

N° 285, ♂ 2	} III.1938. (E. H.) [Peaux et crânes.]
N° 286, ♂ 3	
N° 290, ♂ 5	
N° 291, ♀ 5	

N° 372, ♂ Cornes trouvées à Bitshumbi, au cours du même mois (3).

Comme les spécimens rapportés ont été abattus au cours d'une même semaine, les différences de pelage qu'ils présentent doivent être attribuées à l'âge et au sexe, les femelles et les mâles jeunes étant plus brun marron, les vieux mâles presque entièrement gris.

(1) Chez la Chèvre domestique, la gestation dure environ 150 jours. Les considérations exposées montrent la valeur que peuvent avoir, pour la Science, des documents photographiques pour lesquels les lieux et les dates sont exactement connus.

(2) Ce nom de sous-espèce est ici employé provisoirement en attendant la possibilité de comparer les spécimens du Kivu avec des spécimens de *Kobus defassa* provenant de l'Abyssinie, de l'Oubangui-Chari et du Kenya. Il me paraît probable que le nom ici employé devra céder la place à celui de *Kobus defassa harnieri* (MURIE, 1867).

(3) J'ai également rapporté un spécimen mâle du Parc National de la Kagera (n° 613); celui-ci ne semble pas différer de spécimens du Parc National Albert ni par la couleur du pelage, ni par la forme du crâne et des cornes au point qu'on puisse croire à une race du Ruanda différant de celle du Kivu.

Il semble que l'époque de rut pour les *Kobus defassa ugandae* aurait lieu, au Kivu, à la fin de la première saison de pluies (fin du mois de mai), quand on rencontre des femelles isolées accompagnées d'un mâle (pl. XXV, fig. 2); à d'autres époques, on rencontre des mâles accompagnés chacun de plusieurs (souvent quatre) femelles, ou bien plusieurs de ces groupes familiaux se réunissent en des troupes plus importants (pl. XXVI, fig. 1); d'autre part, les troupes des *Kobus defassa ugandae* (ou « Waterbuck ») se réunissent parfois avec ceux des Topi (pl. XXVII).

Sous-famille TRAGELAPHINAE.

Tragelaphus scriptus bor HEUGLIN (1).

Tragelaphus bor HEUGLIN, 1877.

Tragelaphus scriptus bor O. THOMAS, 1900.

Nom vernaculaire : « Pongo ».

- N° 284, ♂ Bitshumbi (alt. 925 m.), 2.III.1938. [Peau et crâne.] (E. H.)
 N° 351, ♀ (juvénile). } Munigi (alt. 1.600 m.), III.1938. [Peaux et crânes.]
 N° 352, ♂ (juvénile). } (Achat.)
 N° 464, ♂ Munigi, 23.III.1938. [Peau et crâne.] (Envoi du chef KAHEMBE.)
 N° 469, ♀ (juvénile). } Route près du secteur du Nyamuragira du Parc
 N° 470, ♀ (adulte). } National Albert, nuit du 3 au 4.IV.1938. [Peaux et
 crânes.] (VAN DEN STEEN.)
 N° 471, Fœtus trouvé dans l'utérus du n° 470; conservé en formol.
 N° 516, ♀ (adulte, plus âgée). Tirée par mon chas-
 seur indigène. [Peau et crâne.]
 N° 517, Fœtus trouvé dans l'utérus du n° 516 et
 conservé en alcool. } Gandjo (alt. 2.050 m.),
 N° 518, ♀ (adulte, plus petite). Tirée par le même
 indigène. [Peau et crâne.] } 21.IV.1938.
 N° 519, Fœtus trouvé dans l'utérus du n° 518 et
 conservé en alcool.
 N° 520, ♂ Peau, achetée chez un indigène à Gandjo; 20.IV.1938.

Le genre *Tragelaphus* est représenté par le « Guib » de BUFFON, *Tragelaphus scriptus* (PALLAS), dans l'Ouest de l'Afrique (Sénégal, Gabon, etc.); par le « Nyala », *Tragelaphus angasii* GRAY, dans le Sud-Est de l'Afrique (du Natal jusqu'au Nord du Nyassaland); par la forme que HEUGLIN a appelée *Tragelaphus bor*, aux sources du Nil (du Bahr-el-Ghazal jusque dans l'Uganda) et par *Tragelaphus decula* (RÜPPELL), en Abyssinie, où une race spécialisée de cette dernière espèce (ou sous-espèce) est connue sous le nom de « Tragélaphe de montagnes », « *Tragelaphus buxtoni* LYDEKKER ».

Tous les noms désignant des espèces et des sous-espèces prétendues différentes et introduits par POCKOCK, NEUMANN, MATSCHIE, etc., pour désigner des spécimens provenant

(1) C'est une désignation provisoire pour la race de l'Antilope harnachée vivant au Parc National Albert.

de l'Uganda, du Kenya, du Territoire du Tanganyika, ne sont, probablement, que des synonymes de *Tragelaphus bor*; étant donné le grand nombre de ces noms, je n'ai pas cru utile de les reproduire ici (1); certains de ces noms pourront, peut-être, servir pour désigner des races locales quand celles-ci seront bien définies.

L'Antilope harnachée ou « Pongo », comme elle est appelée dans le Kivu (et dans tout l'Est du Congo Belge, ainsi qu'au Ruanda), est très commune dans cette région. On a cependant plus de chances de rencontrer cette Antilope près ou sur des plantations des indigènes que dans la brousse. De même que le « Kashia » (*Sylvicapra grimmia*), elle semble plutôt chercher le voisinage de l'homme. Sous ce rapport, elle appartient au nombre de ces organismes dont l'existence n'est pas directement liée avec celle de l'homme, mais en dépend dans une certaine mesure; tels sont, comme on le sait, les végétaux appelés rudéraux; les oiseaux tels que le Moineau, certaines Hironnelles (*Hirundo abyssinica* au Kivu), la Bergeronnette (appelée « Kahembe » au Kivu), la Grue couronnée (sacrée pour les indigènes du Kivu et des pays voisins et qu'ils ne songent pas à chasser de leurs plantations); le « Kashia » (*Sylvicapra grimmia*), qui s'aventure même dans les huttes des indigènes; le Léopard, qui rôde souvent autour des villages, à la recherche des Chèvres et des Chiens dont il apprécie tant la chair, etc. Il serait, cependant, exagéré d'appeler le Pongo un commensal de l'homme. C'est, d'autre part, l'une des proies habituelles des Léopards et dans l'estomac d'un de ces fauves, tué à Kibali, il y avait des sabots et des cornes d'un jeune mâle de cette espèce d'Antilopes.

Le cri du Pongo mâle rappelle l'aboiement du Chien. Les Chiens des indigènes ayant perdu ou n'ayant pas acquis l'habitude d'aboyer (2), on est un peu saisi lorsque la nuit, dans une galerie forestière de rivière, on entend pour la première fois l'appel du Pongo mâle, comme j'en ai eu l'occasion étant à l'affût des Hylochères. Comme le cri que le Chevreuil mâle (le « Brocard ») fait entendre à l'époque du rut ressemble également à l'aboiement du Chien, je pense avoir quelque raison de supposer que le cri du Pongo que j'ai entendu une nuit de mai ait pu être celui d'un mâle en rut. D'autre part, les fœtus déjà bien développés de cette espèce d'Antilopes que j'ai trouvés tous en avril, me font croire que l'époque des naissances devait être assez proche. Rapprochant les deux phénomènes observés, on arrive à se demander si cette Antilope n'a pas deux époques de rut par an.

(1) On les trouvera tous dans l'ouvrage de G. M. ALLEN (1939).

(2) C'est peut-être dû à la crainte des Léopards, très friands de la chair de Chiens. Ne serait-ce pas la raison profonde de la haine de nos Chiens européens pour le congénère du Léopard qu'est le Chat domestique ?

Limnotragus spekii spekii (P. L. SCLATER).*Tragelaphus spekii* P. L. SCLATER, 1864.*Limnotragus spekii* SLATER et THOMAS, 1900.*Limnotragus spekei sylvestris* MEINERTZHAGEN, 1916 (1).*Limnotragus spekei inornatus* CARRERA, 1918.*Limnotragus spekei wilhelmi* LÖNNBERG et GYLDENSTOLPE, 1924.*Limnotragus spekei larkenii* SAINT-LÉGER, 1931.

Nom vernaculaire : « Nzobe », dans le Kivu et au Ruanda (2).

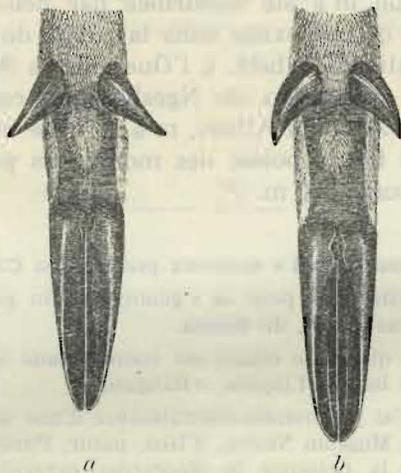
Spécimens recueillis (peaux et crânes) :

N° 547, ♀ (jeune). Marais près de la Mission de Kinyamahura (Djomba)
(alt. 1.800 m.), 7.V.1938.

N° 576, ♀ (adulte). Même marais, 24.V.1938. (Chef NDEZE.)

Ces spécimens m'ont permis de constater la présence de deux paires de mamelles et d'une paire de pores inguinaux.

J'ai également rapporté des spécimens de cette espèce du Parc National de la Kagera (n°s 620, 621, 622), où les marais à Papyrus sont plus nombreux que dans le Parc National Albert et où, par conséquent, les Situtunga existent en quantité plus élevée. Il me paraît absolument évident que les Situtunga de divers marais de l'Est de l'Afrique ne diffèrent pas plus entre

FIG. 39. — Pieds, vus de l'arrière, de *Limnotragus spekii*.*a*, pied antérieur; *b*, pied postérieur.

(Environ 1/2 de la grandeur naturelle.)

(1) Le *Limnotragus* nageant parfaitement, il est absolument superflu de désigner un spécimen trouvé sur une île du lac Victoria par un nom différent de celui par lequel on désigne les spécimens vivant sur les rives de ce lac.

(2) « Situtunga » dans le Sud-Est de l'Afrique.

eux que les Papyrus poussant dans ces marais. La structure des pieds, devenue *secondairement digitigrade* chez ces Antilopes, montre bien que c'est une adaptation aussi ancienne que ces marais. Comme je l'ai déjà noté ⁽¹⁾, toute la surface « plantaire » des pieds, les sabots latéraux compris, s'applique au sol, lorsque le Situtunga progresse sur la vase ou sur les tiges flottantes des Papyrus; c'est une adaptation de pieds analogues à celle des pieds de Rennes (*Rangifer tarandus*), dont les larges sabots latéraux augmentent la surface d'appui et empêchent ces Cervidés de s'enfoncer dans la neige ou dans la boue. La figure ci-devant montre le côté « plantaire » des pieds du Situtunga avec la curieuse petite touffe de poils conservée au milieu d'une surface de peau nue; cette petite touffe pourrait avoir une importance au point de vue du sens tactile.

Boocercus eurycerus (OGILBY).

Antilope eurycerus OGILBY, 1837.

Tragelaphus eurycerus LESSON, 1842.

Boocercus eurycerus O. THOMAS, 1902 ⁽²⁾.

Nom vernaculaire : « Bongo » ⁽³⁾.

Bien que je n'aie pas eu la chance de rencontrer cette superbe Antilope, ni dans le Parc National Albert même, ni aux confins de celui-ci, sa présence dans cette région m'a été confirmée par deux fois. M. le colonel H. HACKARS me disait qu'elle existe dans la partie de la grande forêt comprise dans le Parc National Albert, à l'Ouest de la Semliki. D'autre part, M. H. MERLO, de la plantation de Ngesho, aux confins du secteur du Nyamuragira du Parc National Albert, m'a affirmé avoir plusieurs fois vu cette Antilope sur les flancs boisés des montagnes près de sa plantation, à des altitudes d'environ 2.000 m. ⁽⁴⁾.

⁽¹⁾ Voir, à ce sujet, mon travail « Animaux protégés au Congo Belge », 1941, p. 133.

⁽²⁾ THOMAS a, en réalité, pris pour le « génotype » du genre *Boocercus* la sous-espèce *Boocercus eurycerus isaaci*, du Kenya.

⁽³⁾ C'est sous ce nom que cette espèce est connue dans le Kivu; dans l'Ouest de l'Afrique on l'appelle, en langue Lingala, « Bangana ».

⁽⁴⁾ Rentré du Congo j'ai pu prendre connaissance d'une note de G. BABULT sur le *Boocercus* du Kivu [Bull. Muséum Nation. d'Hist. natur. Paris, 1935, (2) 7, pp. 224-225], dans laquelle il signale la présence de *Boocercus euryceros* « sur les contreforts occidentaux des montagnes qui bordent le lac Kivu ». L'auteur note que cette Antilope vit dans la région entre Kashwe (frontière Kivu-Maniema) et Masisi (Kivu), « dans les forêts humides et quelquefois dans les clairières qu'elles encadrent à une altitude moyenne de 1.000 m..., en troupes nombreuses ». L'auteur se demande si c'est le *Boocercus euryceros isaaci* décrit du Kenya ou bien une forme nouvelle.

Famille GIRAFFIDAE

Okapia johnstoni (P. L. SCLATER).

Equus (?) *johnstoni* P. L. SCLATER, 1901.

Okapia nigrinum JOHNSTON, 1901.

Okapia johnstoni LANKESTER, 1901.

Noms vernaculaires : « O-a-pi » ou « Okapi » des Wambutu; « Arabi » en Kiswahili.

La présence de l'Okapi dans la forêt de la Semliki, actuellement comprise dans le territoire du Parc National Albert, n'exige pas de preuves nouvelles, l'animal ayant été découvert pour la première fois précisément dans cette forêt (1).

(1) Le regretté colonel H. HACKARS me disait qu'en dépit de mesures de protection, il y aurait encore certains chefs indigènes qui se permettraient le plaisir de manger de temps à autre de l'Okapi, et que l'animal ne serait pas du tout si rare qu'on ne l'avait cru au moment de sa découverte.